

Produits compris dans le calcul du solde total de la relation* avec un particulier

Nous évaluons quotidiennement votre solde total de la relation en fonction des soldes de clôture quotidiens de tous vos comptes admissibles.

COMPTES-CHÈQUES	COMPTES D'ÉPARGNE	COMPTES DE PLACEMENT ²
<ul style="list-style-type: none"> • Compte bancaire de base • Compte bancaire de base Plus • Forfait Essentiel • Forfait Ultime • Forfait Essentiel pour les étudiants et les jeunes • Compte-chèques des Services bancaires privés • Compte Service Scotia¹ (n'est plus offert) • Compte Valeur Scotia (n'est plus offert) • Compte Accélération (n'est plus offert) 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte d'épargne à intérêt élevé de la Banque Scotia • Compte Momentum • Compte d'épargne-prévoyance (n'est plus offert) • Compte Optimum (n'est plus offert) • Compte d'épargne à intérêt quotidien (n'est plus offert) • Compte d'épargne Momentum (n'est plus offert) • Compte d'épargne Maître Compte • Compte Accélération Plus Scotia (n'est plus offert) • Compte d'épargne Scotia en euros • Compte d'épargne Scotia à intérêt quotidien en dollars US • Compte Agri-Investissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) • Régime enregistré d'épargne-études (REEE individuel) • Régime enregistré d'épargne-études (REEE familial) • Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) • Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) • Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) • Fonds enregistré de revenu de retraite • Fonds de revenu de retraite immobilisé • Fonds de revenu de retraite réglementaire • Régime d'épargne immobilisé restreint • Régime d'épargne-retraite immobilisé • Régime enregistré d'épargne-retraite du conjoint • Fonds de revenu viager restreint • Compte de retraite immobilisé • Fonds de revenu viager • Fonds enregistré de revenu de retraite du conjoint • Compte d'épargne non enregistré – Personne physique

* Les comptes de personne morale et les comptes détenus auprès de ScotiaMcLeod, de Scotia iTrade ou de Service de gestion privée de portefeuilles (SGPP), ainsi que tout autre type de compte qui ne fait pas partie de la liste des produits admissibles, sont exclus du calcul du solde total de la relation. Pour connaître la définition des termes sur cette page, veuillez consulter les conditions relatives aux produits à l'adresse www.banquescotia.com/d2dbookletfr.

¹ Les comptes désignés comme n'étant plus offerts sont ceux qui ne sont plus offerts à la vente par la Banque Scotia.

² Les comptes de placement comprennent les comptes enregistrés (comptes enregistrés de la Banque Scotia) et les comptes non enregistrés (comptes de placement de la Banque Scotia). Ils englobent les parts de fonds communs, les liquidités et les CPG détenus dans un compte de placement ainsi que le solde de tout compte Accélérateur d'épargne détenu dans le cadre du compte.